



Bonjour à toutes et à tous, si vous recevez cette lettre, c'est parce que vous êtes habitant(e) de Felicetu ou intéressé(e) par ce qui se passe sur notre commune ...

Compte rendu du conseil Municipal de FILICETU du 06 DECEMBRE 2020

MAIRIE DE FELICETO

Casa-Cumuna mairie.feliceto@orange.fr

20225 FELICETO Tél : 04.95.61.71.20

Synthèse de la réunion du conseil municipal du **Dimanche 06 décembre 2020** à 09H00.

Etaient présents : Gérard Francisci, Petru-Pa, Isabelle, Dumé, Jean-Jacques, Yves-Marie, Patrick, Alain, François, Gérard C.

Était Absent : Damien.

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION en SESSION ORDINAIRE.

- .1. Décision modificative.
 - .2. Etat des finances en général.
 - .3. Dettes SIVOS et Caisse D'épargne.
 - .4. Compte rendu visio-conférence, opération vidéo surveillance COMCOM.
 - .5. Fêtes de fin d'année
 - .6. Nettoyage du village.
- Questions diverses :
Intervention de Lucie EYMERY pour la 5G.

.1. Décision modificative

Comme la loi nous y autorise, nous pouvons apporter des modifications au budget avant la clôture de l'exercice. Des rentrées d'argent que nous n'avions pas pu quantifier sont finalement venues donner un peu d'air à nos finances. Le Conseil municipal a donc voté une DM permettant d'attribuer une somme se trouvant dans un autre chapitre afin de pouvoir payer une partie de notre dette au Sivos.

.2. Etat des finances en général & .3. Dette SIVOS :

Actuellement, Nous avons un déficit de fonctionnement qui nous empêche d'investir, avec une trésorerie négative.

Gérard Francisci a rendez-vous à la sous-préfecture le jeudi 10 décembre 2020 afin de faire un point sur la situation financière de la commune.

Au vu des actions déjà engagées en matière d'économies, il est possible d'échapper à la mise sous tutelle.

Nous avons un encours de 48000€, dont 34000€ de dettes SIVOS.

Il a été voté à l'unanimité de régler cette dette, ce qui laisse un delta de 14000€ de frais de fonctionnement, dont salaires et charges.

Par ailleurs, Nous avons un passif de 200000€ pour lesquels nous allons faire appel à un médiateur afin d'étaler cette dette, de même qu'il a été décidé de faire faire un audit des comptes, afin d'avoir un point exact et de ne pas réitérer les erreurs du passé.

.4. Opération vidéo surveillance :

Plusieurs réunions ont eu lieu en ce qui concerne l'installation complémentaire de caméras, sur les points de collecte et du PAS (Point d'Apport Sécurisé) en projet au fond de la vigne. Avec l'intervention du référent sécurité de la gendarmerie, des maires des communes de Balagne et de la comcom.

Dans les grandes lignes, concernant l'installation des caméras, le cadre légal a été reprécisé que ce soit pour des privés et du public, avec les obligations de communication en entrée et sortie du village et à chaque point de collecte.

Il s'agit d'un projet global financé par la comcom, avec des commissions de validation qui se réunissent tous les 3 mois (4 février pour la prochaine), avec une assistance et conseils techniques de la part du référent sécurité qui se déplace dans chaque village, ainsi que dans le choix des matériels en vue d'un achat groupé, (Visite prévue du référent ce mardi 15 Décembre)

Petru-Pa a présenté le futur projet de PAS, en adéquation avec la volonté de la Comcom de grouper et de diminuer les PAV en les transformant en PAS. Plutôt que d'avoir 5 ou 6 PAV répartis dans le village, nous pourrions en avoir 1 seul, grillagé et vidéosurveillé et géré par un agent de la ComCom. Ce PAS regrouperait toutes les poubelles mais également les cartons ainsi que les encombrants. Finis les problèmes d'erreurs de tri, les soucis d'insalubrité, et les problèmes de ramassage. Ce PAS doit être couplé avec le tri aux portes à porte afin de ne pas obliger les personnes âgées, handicapées ou malades à se déplacer. Ces services sont financés et mis en place par la ComCom avec

l'accord des Communes.

Pour mener à bien ce projet la ComCom demande aux municipalités de fournir un terrain répondant à plusieurs critères :

-Accessibilité aisée pour la population

-Accessibilité aisée pour les camions de collecte

-Peu de travaux d'aménagements (sinon la ComCom ne pourra pas financer les travaux)

-Une surface comprise entre 100 et 200 m²

A ce jour, le seul moyen pour la Commune de répondre favorablement à cette demande est de mettre en place ce PAS dans le coin de la Vigne (à la descente di A Funtanella).

La proposition est donc faite, mais le Maire s'y oppose. Quelques Conseillers donnent leur avis, d'autres restent muets.

Devant l'importance, de nos jours, de l'environnement, de l'écologie et de la propreté de nos villages, il est demandé que ce genre de décisions soient, a minima, mises au débat afin que tous les conseillers prennent la parole et donnent leur avis.

Le PAS n'ayant pas pour l'instant trouvé sa place, nous nous contenterons de demander la vidéosurveillance des 2 PAV Entrée et Sortie du village ainsi que de celui di U Pinu.

Ce Point est à valider au prochain conseil.

.5. Fêtes de fin d'année :

Le conseil s'est ému de l'absence de manifestation à l'occasion de la Saint Nicolas, et le Maire a rappelé le cadre légal qui nous régit en ces temps de pandémie COVID-19, et l'interdiction de regroupement à plus de 6 personnes. Les décorations de Noël seront mises en place à partir du 7 décembre.

En ce qui concerne les cadeaux de fin d'année, François nous fait savoir que « l'associu Ghjuventu Filicitincu » voudrait financer les cadeaux des enfants du village. Nous avons décidé sur proposition de certains conseillers d'étendre les cadeaux de Noël aux personnes âgées en les étoffant un peu plus qu'à l'accoutumée. En effet, les autres années, il s'agissait d'offrir des boîtes de chocolat aux anciens (souvent le Maire finançait personnellement ces cadeaux). Grâce à la proposition de l'associu Filicitincu, il a été décidé de couper la poire en deux et de laisser les cadeaux des enfants à la charge et à l'organisation de la Mairie et de proposer à l'Associu de fournir aux personnes de plus de 80 ans un panier garni. La liste a été établie, les commerçants et artisans locaux seront privilégiés, et cette proposition a été validée à l'unanimité.

Le conseil remercie par avance, l'association de cette action.

Il est décidé que la distribution des jouets aux enfants de la commune de Feliceto, de moins de 11 ans, seront à retirer en Mairie, selon les horaires d'ouverture, à partir du lundi 21 décembre, en lieu et place du porte à porte initialement prévu, COVID-19 oblige.

.6. Nettoyage du Village :

Suite au non remplacement actuel du poste d'employé Municipal, et de l'économie réalisée, il a été décidé, au vu du caractère d'urgence, de faire une opération nettoyage du village avec un appel au volontariat, le samedi 12 décembre.

Dans un deuxième temps, nous étudions la possibilité de signer un contrat de prestation d'environ 32h par mois, avec l'entreprise Selventi de NESCE .

.7. Questions Diverses :

-Point sur la 5G :

Lucie Eymeri, est venue nous remettre un manifeste de 88 pages, ainsi qu'une pétition, en ce qui concerne les impacts de l'implantation de la 5G sur notre territoire, avec les incidences possibles sur le monde du vivant, la faune et la flore.

Pour information, L'assemblée de Corse a voté un Moratoire sur ce sujet.

A ce jour, une antenne est installée sur un terrain privé, et un inventaire complet doit être fait auprès des opérateurs afin de connaître le nombre et les emplacements des bornes situées sur notre commune. (Acteur le Secrétaire). Ce sujet a fait l'objet d'une Newsletter qui a été envoyée à l'ensemble des administrés afin d'apporter des précisions plus détaillées, et de laisser le libre arbitre à tout un chacun, de décider ou non de signer la pétition.

Il est important de préciser que ce n'est en aucun cas une prise de position de la Mairie, et/ou du conseil Municipal, mais de son relai d'information auprès des administrés.

-Facturation et rappel concernant les règlements de l'eau.

Une procédure de régularisation avait été engagée en 2018, et a été réactivée cette année avec des conséquences négatives telles que des saisies, arrêt sur salaire, voir des comptes bloqués.

Cela n'exclut pas pour autant les dettes réelles, aussi une réunion a eu lieu entre le Maire et ses adjoints afin de « nettoyer » la liste.

Pour le futur, ce type de décisions, pouvant avoir des conséquences négatives sur la population seront soumises au vote du conseil Municipal.

Pétition des Maires JP. SANTINI

Dumé demande au Maire, s'il veut signer la pétition, Réponse du Maire, NON, le Maire rappelle

Qu'il s'agit d'une démarche personnelle et individuelle et que celle-ci ne représente pas un conseil, et n'est pas soumise à un vote comme il est suggéré.

Par ailleurs, la question lui avait déjà été posée auparavant sans changement d'avis de sa part.

Débroussaillage ;

Petru-Pa rappelle qu'un soutien peut être apporté aux Mairies, par l'office de l'environnement, grâce à une cartographie qui permet de faire des

recommandations de débroussaillage auprès des propriétaires en complément des courriers de relance envoyés par la Mairie.

Conventions TRAILS :

Petru-Pa nous informe de la réception d'une convention en partenariat avec la comcom, via l'office du tourisme Ile-rousse Balagne, ayant pour objet de mettre en fonctionnement un parcours de Trial passant sur notre Commune par des chemins communaux cadastrés ainsi que par des parcelles Communales. Ce parcours a la particularité de constituer « une verticale », c'est à dire un parcours assez court mais très abrupt. Il n'y aura, pour l'instant, que 2 « verticales » sur l'ensemble de la ComCom, l'autre se situe sur la Commune de Pioggiola (en fait ces 2 verticales se rejoignent au point culminant qui est « Bocca alle Porte » aussi nommée « Bocca di San Parteu ».

. Le balisage sur les terres communales sera entièrement pris en charge.

Ces trails apparaîtront sur les guides spécialisés, avec tous les sites d'hébergement possibles, c'est un attrait touristique et sportif, primordial pour notre village.

Pour information, il existe une application Orange dommage réseau, qui permet de signaler via un repérage, toutes les anomalies de type câble arraché, etc., avec un délai d'intervention réduit.

Installations poteau Orange télécom :

Un RDV a été pris par Petru-Pa avec les services techniques d'Orange et avec Mr Soavi Jean-Laurent, afin de trouver une solution qui permettrait de supprimer 3 poteaux téléphoniques et peut-être un 4ème dans le futur.

A ce jour Mr SOAVI JL, n'a pas accepté la proposition de la Mairie, nous étudions donc une autre solution. Cette décision du Maire de laisser Orange implanter un nouveau poteau au cœur du Village a suscité des débats. Il a été convenu qu'il fallait prendre ce genre de décision de façon concertée. Fin de la réunion à 12h15

Prochaine réunion à fixer soit le dimanche 17 janvier, soit le dimanche 31 janvier idéalement à 9h30.

POINTS A METTRE A L'ORDRE DU JOUR OU EN QUESTION DIVERSES DE NOTRE PROCHAINE REUNION DE JANVIER :

Réunions SCOT :

Rappel des thématiques des 3 visio-conférences à inscrire à l'ordre du jour de la réunion du mois de janvier 2021, auxquelles ont participé Patrick pour celles du 30 novembre matin et après-midi, Gérard et Patrick pour celle du 4 décembre.

Il reste à établir une répartition en fonction des motivations et sensibilités de chacun des membres du conseil Municipal.

Report des points abordés lors des précédents conseils municipaux et restants à mettre en œuvre :

Faire le recensement de tous les sentiers communaux occupés par des particuliers, à des fins de location et /ou de vente, (utiliser le cadastre Napoléonien)

-Faire réinstaller le panneau directionnel, Filicetu dans le sens de la montée.

-Réparer l'affaissement du muret.

-Remise à niveau parking côté vigne formant une cuvette avec retenue d'eau.

-Remise en place du dos d'âne de l'école.

-Bouchage des principaux trous dans le village

INCENDIES :

-faire une demande auprès du SDIS, (Service Départemental Incendies Secours), pour l'étude d'un projet de piste d'accès pompiers avec implantation d'une cuve DFCl et éventuellement d'une borne à incendie entre U Poghju et l'Acciola puisque ce tracé représente le passage de la majorité des incendies qui touchent la Commune depuis plusieurs années.

-Vente du camion Municipal

-Electrification du Hangar

-Enlèvements des épaves

-Falcunaghja

-2 -ème phase de travaux aux strambulaccie

-Renforcement de la porte intérieure latérale de l'église côté sacristie.

-Eclairage public, passage en leds

-Entretien des sentiers par les propriétaires pour les parties privées

-Mise en place du stationnement annuel dans la vigne pour les véhicules « dormants » Moyennant une somme forfaitaire.

-Participation de Felicetu pour les rencontres de Calenzana.

Pour le conseil Municipal Patrick SOAVI rapporteur et secrétaire de séance.

Validation pour diffusion par le Maire Gérard Francisci le 18/12/2020.

Casa Cumuna - Mairie
20225 FELICETO
e-mail : info@feliceto-filicetu.com
site ; <https://feliceto-filicetu.com>



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur MAIRIE DE FELICETO.

[Se désinscrire](#)



© 2020 MAIRIE DE FELICETO